



## Code d'Éthique et de conduite

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : Le 1 mars 2020  
DATES DE MODIFICATION :

- N/A

---

### 1 PREAMBULE

Le présent code d'éthique et de conduite, (le Code) établit les balises générales pour mettre en place un climat positif et sécuritaire pour la pratique du soccer au sein du Club. Il balise ce qui peut être considéré comme une conduite acceptable et un comportement correct. Il reflète les valeurs adoptées par le Club et est aussi aligné et inspiré par les valeurs et codes de conduite de l'Association canadienne des entraîneurs (PNCE) ainsi que le regroupement du sport étudiant du Québec (RSEQ). Cela permet d'assurer une cohérence tout au long du cheminement de l'athlète, notre club desservant à la fois une clientèle évoluant dans les secteurs civil et scolaire.

### 2 DEFINITIONS

Dans le présent Code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants s'interprètent comme suit :

- « **Club** » : Désigne le Club de soccer Venturi de Saguenay
- « **Code** » : Désigne le Code d'éthique et de conduite du club de soccer Venturi de Saguenay
- « **Administrateurs** » : Correspond aux membres élus du conseil d'administration du Club
- « **Employé** » : Correspond au personnel permanent et occasionnel salarié par le Club
- « **Joueurs** » : Correspond aux membres des équipes du Club, tous niveaux confondus
- « **Éducateurs** » : Désigne les responsables des équipes et personnes présentes auprès des joueurs qui ne sont pas des employés du Club
- « **Officiels** » : Correspond aux arbitres, juges de touches ou tout autre personne désignée par le Club pour encadrer les parties
- « **Parents** » : Désigne les parents, grands-parents, oncles, tantes et tout spectateur venant assister aux parties des équipes du Club de soccer Venturi

### 3 MISSION

Le Club va déployer le support organisationnel nécessaire au développement des joueurs de tout le territoire de ville Saguenay dans les deux axes récréatif et compétitif à travers un accompagnement de qualité dans les quatre sphères : physique, social, technique et psychologique.

## 4 VALEURS

Les valeurs du Club sont le respect, l'inclusion le plaisir et l'esprit sportif. À ces valeurs mises de l'avant par le Club, on se doit d'ajouter celles présentées par le PNCE soit : la sécurité et la santé des athlètes, l'entraînement responsable et l'intégrité dans les relations. Dans le cadre du présent Code, le respect inclus autant comme le respect des athlètes que le respect du sport comme tel. De ces valeurs découlent alors certains droits et obligations

## 5 DROITS ET OBLIGATIONS

Globalement, tous les membres du Club partagent un ensemble de droits et d'obligations. Certains comportements sont alors attendus :

- ✓ Être traité avec respect, équité et courtoisie par tous
- ✓ S'acquitter de son rôle dans la confiance et le plaisir.
- ✓ Respecter les règlements du Club
- ✓ Être soucieux de l'image du Club
- ✓ Adhérer aux orientations du Club

Plus spécifiquement ces droits et obligations créent des attentes au niveau des comportements en fonction des divers rôles à savoir ceux d'administrateur, employé, joueur, éducateur, officiel ou parent. Ceux-ci sont explicités dans la section 6

## 6 APPLICATION

### 6.1 Administrateurs

Il est attendu que les administrateurs du Club se doivent de :

- ✓ Exercer leurs fonctions dans les meilleurs intérêts du Club et non en fonction de leurs intérêts personnels
- ✓ Respecter les obligations de la loi, des lettres patentes et des règlements généraux du Club et exercer leurs fonctions dans les limites des pouvoirs qui leur sont confiés
- ✓ Agir avec prudence et diligence, honnêteté et loyauté et en toute bonne foi
- ✓ Éviter de se placer en situation de conflit d'intérêts
- ✓ S'engager à exercer leurs fonctions dans le respect de la règle de la majorité. Ils doivent en conséquence, lorsqu'une résolution est adoptée par le conseil, faire preuve de solidarité et de loyauté, se rallier et respecter la décision prise et s'abstenir d'émettre publiquement par la suite des opinions et de poser des gestes ou des actes contraires à cette décision
- ✓ Faire preuve de réserve, de discrétion et s'abstenir de dévoiler les discussions et de critiquer en public les décisions prises par le conseil d'administration
- ✓ Ne pas se livrer à des activités politiques de nature partisane
- ✓ Être en mesure de réaliser les mandats qui leur sont confiés par le conseil d'administration. Ils doivent évaluer, avant d'accepter des mandats, s'ils auront la disponibilité et la capacité de les réaliser efficacement et dans les délais prescrits
- ✓ Assister à toutes les réunions du conseil d'administration et à défaut, en aviser le Secrétaire
- ✓ Être professionnel c'est-à-dire prendre connaissance des documents qui leur sont transmis en préparation des rencontres du conseil d'administration et se préparer en conséquence.

## 6.2 Employés

Le Club s'attend à ce que chaque employé s'acquitte de ses tâches et responsabilités de bonne foi, en ayant à coeur de défendre les intérêts corporatifs et en faisant preuve de professionnalisme.

Chaque employé est responsable et imputable des gestes qu'il pose, des décisions qu'il prend et de l'utilisation judicieuse des ressources et informations mises à sa disposition dans l'exercice de ses fonctions.

Le Club s'attend notamment de chaque employé :

- ✓ Qu'il exerce ses fonctions avec compétence, rigueur et diligence et qu'il mette à contribution ses connaissances, ses habiletés et son expérience dans l'atteinte des objectifs.
- ✓ Qu'il exerce ses fonctions en conformité avec les lois et règlements applicables et en conformité avec les politiques et procédures
- ✓ Que sa conduite soit compatible avec la nature de ses fonctions et qu'elle ne puisse d'aucune façon porter atteinte à la réputation du Club. Qui plus est, qu'il adopte un comportement qui favorise la fierté et le respect à l'égard du Club et qui contribue à renforcer son image.
- ✓ Qu'il maintienne, à l'égard de toute personne avec qui il interagit dans l'exercice de ses fonctions, une attitude d'ambassadeur empreinte de respect, de civisme, d'écoute, de courtoisie et de politesse. Cette attitude doit également être de nature à inspirer la confiance.
- ✓ Que sa conduite soit honnête, intègre et loyale de telle façon qu'elle lui permette d'exercer ses fonctions dans l'intérêt du Club, de façon impartiale, transparente et en l'absence de toute contrainte extérieure.
- ✓ Qu'il évite de se placer dans une situation susceptible d'entraîner un conflit entre son intérêt personnel ou celui d'une tierce personne et les devoirs et responsabilités de sa fonction. Il doit éviter non seulement les conflits réels mais également toute situation susceptible de créer une apparence de conflits d'intérêts
- ✓ Qu'il évite, en toutes circonstances, de faire des déclarations publiques susceptibles d'être préjudiciables au Club ou de porter atteinte à son image ou sa réputation.
- ✓ Qu'il contribue au maintien d'un milieu de travail sain, favorisant la collaboration, l'entraide et le respect mutuel et est exempt de discrimination, de harcèlement et de violence.

## 6.3 Joueurs

Les joueurs sont souvent les premiers ambassadeurs du club. Ils véhiculent les valeurs de leur sport par chacun de leurs gestes. Dans la victoire comme dans la défaite certains comportements sont attendus en lien avec les valeurs du Club. Il est de la responsabilité des éducateurs de présenter et de valoriser ses comportements auprès de leurs joueurs.

Il est alors attendu que chaque joueur :

- ✓ Prenne du plaisir à jouer, en toutes circonstances
- ✓ Respecte les règles du jeu
- ✓ Accepte toutes les décisions de l'arbitre
- ✓ Supporte honnêtement ses coéquipiers
- ✓ Refuse de gagner par des moyens illégaux ou par tricherie
- ✓ Accepte les erreurs de ses coéquipiers
- ✓ Considère son adversaire comme indispensable pour jouer
- ✓ Soit courtois envers ses adversaires, les éducateurs, les officiels, les spectateurs
- ✓ Considère le dépassement de soi plus important que l'obtention d'une médaille
- ✓ Fournisse un effort constant et engagé
- ✓ Accepte la victoire ou la défaite avec modestie sans ridiculiser l'adversaire
- ✓ Respecte les heures de convocation des pratiques et des parties
- ✓ Porte fièrement les couleurs du Club en s'assurant que son uniforme soit propre

## 6.4 Éducateurs

Les éducateurs ont un rôle important de promotion des comportements appropriés chez les joueurs sous leur responsabilité. Cela se transpose dans certaines normes de comportements attendus chez les éducateurs.

Chaque éducateur se doit de :

- ✓ Considérer chaque athlète avec respect et équité sans égard au sexe, à la race, au potentiel physique, au statut économique, aux croyances religieuses ou à toute autre condition
- ✓ Agir toujours dans le meilleur intérêt de l'athlète
- ✓ Considérer que le développement de la personne prime sur le développement du sport
- ✓ Connaître et respecter les règles écrites et non-écrites du soccer
- ✓ Respecter toutes les décisions des officiels
- ✓ Considérer que la victoire, comme la défaite, fait partie du plaisir de jouer
- ✓ Respecter les athlètes, les éducateurs et les partisans des autres équipes
- ✓ Reconnaître dignement la performance de l'adversaire dans la défaite
- ✓ Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire
- ✓ Faire preuve d'honnêteté envers les athlètes et envers le soccer
- ✓ Honorer mes engagements écrits et verbaux face aux athlètes et face au Club
- ✓ Refuser de gagner par des moyens illégaux, déloyaux, malhonnêtes ou par la tricherie
- ✓ Faire preuve de courtoisie, de franchise et de respect envers mes collègues
- ✓ S'assurer que l'équipement et les installations sportives respectent le niveau de développement des athlètes et les principes de sécurité
- ✓ Informer les athlètes des dangers inhérents à la pratique de notre sport
- ✓ Maintenir sa dignité en toute circonstance et faire preuve de contrôle de soi

## 6.5 Officiels

Les officiels sont aussi partie prenante du Club. Ils ont la responsabilité d'agir comme ambassadeur dans l'ensemble de leur assignation. Ils doivent en tout temps faire preuve de dignité, de respect et de courtoisie. Ils ont de plus la responsabilité d'assurer la sécurité des participants et l'intégrité du jeu.

Il est attendu que chaque officiel se doit de :

- ✓ Connaître les règlements applicables à la compétition en cours
- ✓ Identifier et sanctionner les comportements qui mettent en péril l'intégrité ou la sécurité des joueurs.
- ✓ Demeurer ouvert aux critiques constructives et toujours chercher à améliorer ses compétences
- ✓ Partager ses connaissances des règlements et de leur interprétation
- ✓ Communiquer de manière respectueuse
- ✓ Faire preuve de discrétion avec toute information de nature confidentielle.
- ✓ Faire preuve d'honnêteté dans ses rapports avec les autres participants et déclarer tout conflit d'intérêts
- ✓ Remplir ses fonctions à l'intérieur des limites de son autorité et de ses compétences.
- ✓ Faire rapport, auprès des autorités appropriées, de toute situation inacceptable

## 6.6 Parents

Finalement, comme premiers intervenants auprès des joueurs, les parents ont un rôle important dans la promotion de comportements conformes à une certaine éthique.

Il est attendu que chaque parent doit :

- ✓ Considérer que les joueurs font du sport d'abord pour leur plaisir et ne pas insister à les faire participer

- s'ils n'en démontrent pas le désir ;
- ✓ Laisser aux éducateurs et employés du Club la responsabilité d'évaluer les aptitudes de leur enfant
  - ✓ Considérer chaque joueur avec respect
  - ✓ Respecter toutes les décisions des officiels et des éducateurs et encourager les joueurs à faire de même
  - ✓ Se limiter à des commentaires positifs qui motivent et encouragent l'effort continu sans jamais ridiculiser un joueur qui a commis une erreur
  - ✓ Reconnaître que chaque joueur a droit à l'erreur
  - ✓ Considérer la victoire ou la défaite comme conséquence du plaisir de jouer
  - ✓ Respecter les joueurs, éducateurs et partisans des équipes adverses
  - ✓ Laisser les éducateurs jouer leur rôle et respecter leurs décisions concernant mon enfant
  - ✓ Demeurer à l'extérieur du terrain et attendre la fin de la séance pour s'adresser à l'éducateur
  - ✓ Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire
  - ✓ Condamner l'usage de la violence sous toutes ses formes
  - ✓ Utiliser un langage respectueux, sans injures ni expressions vulgaires à l'égard des joueurs, des éducateurs, des officiels et des autres spectateurs
  - ✓ Considérer les officiels comme une ressource indispensable et non comme des adversaires
  - ✓ Reconnaître qu'un climat de saine compétition implique également un respect entre parents.